

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

N° d'article 06746500

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 108-46-3

EINECS-Nr. 203-585-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique pour synthèse, Réactif pour analyses, Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Aquatic Acute 1 H400

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P330	Rincer la bouche.
P501.3	Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	résorcinol
----------	------------

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Poids moléculaire**

Valeur	110.11	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux**résorcinol**

No. CAS	108-46-3
No. EINECS	203-585-2
Numéro d'enregistrement	01-2119480136-40-XXXX
Concentration	= 100
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	%
Acute Tox. 4	H302
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Aquatic Acute 1	H400

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Les symptômes d'intoxication peuvent n'apparaître qu'après quelques heures; une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

Appeler aussitôt un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote (NOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhaller les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1C

Matières dangereuses combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 / toxiques ou à effet

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

Classe de stockage (Suisse)

10/12

chronique

Autres substances dangereuses liquides

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****résorcinol**

Liste SUVA

Type MAK

Valeur

10

ppm(V)

Remarque: AugeKT HU & HautKT HU; OSHA

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau en appliquant une pommade. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** solide**Couleur** blanc**Odeur** faible**valeur pH**

Valeur env. 4 à 6

Concentration/H₂O 100 g/l

température 20 °C

Point de fusion

Valeur 110 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur 281.4 °C

Point d'éclair

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

Valeur	127	°C
--------	-----	----

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Pression de vapeur

Valeur	0.1	hPa
température	20	°C

Densité

Valeur	1.271	g/cm ³
--------	-------	-------------------

Hydrosolubilité

Valeur	1000	g/l
température	20	°C

coefficient de partage: n-octanol/eau

log Pow	0.93
---------	------

Température d'inflammabilité

Valeur	605	°C
--------	-----	----

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

Autres données

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Eviter la formation de poussières.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Protéger de l'action de la lumière. Air. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts. De l'ammoniaque, amines, les oxydes d'azote, Sels des métaux, Réagit au contact de l'acide nitrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

Autres données

combustible. hautement réactif. sensible à l'air. explosion de poussière. Explosif avec air dans une condition vaporeux/gaseux quand se chauffe.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	301	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**résorcinol**

Espèces	Rat (mâle / femelle)	mg/kg
méthode	510 OCDE 401	

résorcinol

Espèces	rat	mg/kg
DL50	301	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**résorcinol**

Espèces	lapin	mg/kg
DL50	2830	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**résorcinol**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**résorcinol**

Espèces	lapin	h
Durée d'exposition	24	

évaluation	irritant
------------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**résorcinol**

Espèces	lapin	h
Durée d'exposition	72	

évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
------------	---

Sensibilisation (Composants)**résorcinol**

Espèces	souris	OECD 429
évaluation	sensibilisant	

méthode	OECD 429
---------	----------

Remarque	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
----------	--

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**résorcinol**

Toxicité chronique	
Voie d'exposition	orale

Espèces	Rat (mâle / femelle)
---------	----------------------

NOAEL	80	mg/kg
-------	----	-------

exposition répétée	OECD 408
--------------------	----------

méthode	RTECS
---------	-------

Source	VG9625000
--------	-----------

Source	
--------	--

Mutagénicité (Composants)**résorcinol**

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

Toxicité reproductrice (Composants)**résorcinol**

Remarque	Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.
----------	---

Cancérogénicité (Composants)

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

résorcinolEspèces
évaluation
méthode
Remarque

Salmonella typhimurium

Aucun effets négatifs

Test de Ames sur salmonelle

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

résorcinolEspèces
Remarque

rat

négatif

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**résorcinol**

Remarque

Non applicable

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces

cyprins dorés (Leuciscus idus)

CL 50

38.4

mg/l

Durée d'exposition

48 h

Remarque

Très toxique pour les poissons.

Espèces

Pimephales promelas

CL 50

89

Durée d'exposition

24 h

Toxicité pour les poissons (Composants)**résorcinol**

Espèces

Pimephales promelas

CL 50

29.5

mg/l

Durée d'exposition

96 h

Toxicité pour les daphnies

Espèces

Daphnia magna

CE50

107.6

mg/l

Durée d'exposition

24 h

Espèces

Daphnia magna

CL 0

1

mg/l

Toxicité pour les daphnies (Composants)**résorcinol**

Espèces

Daphnia magna

CE50

1

mg/l

Durée d'exposition

48 h

méthode

OECD 202

Toxicité pour les algues

Espèces

Scenedesmus quadricauda

CL 0

60

mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)**résorcinol**

Espèces

Pseudokirchneriella subcapitata

CE50

> 97

mg/l

Durée d'exposition

72 h

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

méthode

OCDE 201

Source

LS-1291-00 SDB Sigma Aldrich 20150814

Toxicité pour les bactéries (Composants)**résorcinol**

Espèces

boue activée

CE50

79

mg/l

Durée d'exposition

3

h

méthode

OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****résorcinol**

Valeur

66.7

%

Durée de l'essai

14

d

méthode

OECD 301C

Remarque

Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow

0.93

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)****résorcinol**

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Toxique pour les organismes aquatiques. Danger pour l'eau potable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE

Ne pas décharger das les égouts.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Code de déchets CEE

07

Déchets des procédés de la chimie organique

Code de déchets CEE

07 05

déchets provenant de la FFDU des produits pharmaceutiques

Code de déchets CEE

07 05 08*

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Emballages contaminés

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2876	2876	2876
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	RÉSORCINOL	RESORCINOL	RESORCINOL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

Autres réglementations

BG-Merkblatt M 004 "Reizende Stoffe/Žtzende Stoffe"

ZH 1/118 "Umgang mit gesundheitsgefährlichen Stoffen (für den Beschäftigen) (M 050)"

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302
H315
H319
H400

Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nom commercial

Numéro de la matière: 067465

Version: 1 / CH

Date de révision: 31.12.2020

remplace la version: - / CH

Date d'impression 31.12.20

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4

Toxicité aiguë, Catégorie 4

Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.